

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 17 novembre 2014**

OBJET

**15 – TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU  
D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES – LOT 1**

**"CANALISATIONS ET OUVRAGES ANNEXES" - AVENANT N°6**

N° 2014-11-15

NOMENCLATURE : 1/2/3

**L'an deux mille quatorze, le dix-sept novembre à dix neuf heures,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le sept novembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 26**

**Votants : 29**

**Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.**

**Excusés : 3**

**Mickaël MENDES donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU**

**Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER**

**Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET**

**Nombre de membres :**

|                     |    |
|---------------------|----|
| en exercice.....    | 29 |
| présents.....       | 26 |
| ayant un pouvoir... | 3  |
| votants.....        | 29 |

**Délibération**

**Rapporteur : Frédéric CHAPEAU**

La commune de Treillières a attribué à l'entreprise SARC le lot n°1 'Canalisations et Ouvrages annexes pour des travaux d'extension du réseau d'assainissement d'eaux usées. Le montant initial du marché est de 2 779 409,47 € HT, soit 3 324 173,73 € TTC, répartis en une tranche ferme et 3 tranches conditionnelles.

Dans le cadre de l'exécution du programme 2014 des travaux supplémentaires doivent être effectués :

- Un prolongement de réseau Impasse de la pommeraie,
- Des rajouts de boîtes de branchement.

Le montant total de l'Avenant n°6 est de 39 140.40 € HT, soit 46 968.48 € TTC.

Suite à l'avenant n°5, le montant total du marché avait été porté à 3 374 290.12 € HT, soit 4 049 148.14€ TTC.

Le montant total des travaux après l'avenant n°6 est de 3 413 430.52 € HT, soit 4 096 116.62€ TTC.

La plus-value totale, tous les avenants confondus, est de 22.80% par rapport au marché initial.

Publié le 21/11/14

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20141117-2014-11-17-DE15-  
DE  
Date de télétransmission : 21/11/2014  
Date de réception préfecture : 21/11/2014

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à 28 Voix pour et 1 Abstention décide :**

**- D'APPROUVER ET DE VALIDER l'Avenant N° 6 au marché de travaux du lot n°1 Canalisations et Ouvrages annexes, d'un montant de 39 140.40 € HT, soit 46 968.48 € TTC ; portant ainsi le nouveau montant du marché de travaux à 3 413 430.52 € HT, soit 4 096 116.26 € TTC ;**

**- D'AUTORISER M. le Maire à signer cet avenant.**

Pour extrait conforme,

Le 17 novembre 2014,

**Le Maire,  
Alain ROYER**



Publié le 21/11/14

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20141117-2014-11-17-DE15-  
DE  
Date de télétransmission : 21/11/2014  
Date de réception préfecture : 21/11/2014